

ADSAMS

1 Bis Rue du Havre - CS 90025 - 75008 PARIS

Association pour le Dialogue Social dans
l'Artisanat des Métiers de Service et Production

CONTRIBUTION OBLIGATOIRE 2025 MASSE SALARIALE 2024

2550200145C06006 00786

JB TAXI
1 RUE DES VIOLETTES
46270 FELZINS

Chèque 28/02/25

Renforcer la capacité de négociation des partenaires sociaux et garantir la transparence du financement du dialogue social dans l'artisanat

L'accord interprofessionnel du 12 décembre 2001 étendu par l'arrêté du 25 avril 2002 instaure la mise en place d'une contribution obligatoire de votre entreprise, à hauteur de 0,15 % de la masse salariale (hors apprentis). Il est rappelé que cette dernière ne se substitue pas à la cotisation 0,016% de la masse salariale appelée par l'URSSAF depuis le 1^{er} janvier 2015.

Vous disposez de 3 possibilités pour déclarer et régler en ligne simplement et rapidement :

- Paiement sécurisé par Carte Bancaire
- Par Chèque : remplissez le bordereau ci-dessous et renvoyez-le accompagné de votre chèque signé à l'ordre d'ADSAMS
- Paiement par Virement Bancaire -

Sans ces informations, vous recevrez une relance, voire votre dossier sera transmis au contentieux.

Si vous êtes gérant de plusieurs établissements, il est indispensable de compléter ce bordereau en indiquant l'ensemble des numéros de SIRET ou de faire la déclaration en ligne par établissement.

Pour votre paiement en ligne, connectez-vous sur www.adsams.fr, onglet «Je règle ma contribution». Entrez vos identifiants ci-dessous :

Code d'accès : **412033**

Mot de passe : **v8670**

Collecte assurée par l'ADSAMS - Siret n° 753 242 973 00026 Tél. : 09 70 68 22 44 (lundi et mercredi de 9h à 12h)
Email : collecte@adsams.fr - Site internet : www.adsams.fr

ATTENTION : BORDEREAU À RENVOYER IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 15/03/2025 À L'ADRESSE CI-DESSUS -
MÊME SI VOUS N'AVEZ PAS EU DE SALARIÉ EN 2024 (indiquez 0 salarié) - SI RÈGLEMENT PAR CHÈQUE, NE PAS L'AGRAFER

Raison sociale : **JB TAXI**

Adresse : **1 RUE DES VIOLETTES**

46270 FELZINS

Téléphone : **06.22.53.27.03**

Siret : **80839909100012** NAFA : **4932ZA**

Masse salariale 2024 (A) (hors apprentis) : **31.224,52€**

Contribution : (A) x 0,15 % = **4684,28€**

Mail (Indiquez votre adresse mail de manière lisible en prenant soin de bien distinguer le point et tiret) :

jeromebayle.jbtaxi@sfr.fr

Vous avez cédé votre entreprise. Merci de nous indiquer la date

□ □ □ □ □ □

et adresser copie de l'extrait de radiation au SERVICE CESSATION

☒ Règlement par chèque à l'ordre de : **ADSAMS**

☐ Virement* : IBAN n° **FR7610207004262121957051518**
BIC : **CCBFRPPMTG**

☐ Télépaiement (CB)

Nombre de salariés :
(hors apprentis)

01

Cachet de l'entreprise, date et signature

JB TAXI

1, rue des Violettes
46270 FELZINS

Tél. : **06 22 53 27 03**

Siret **808 399 091 00012**

Conservez un double de cet appel pour votre comptabilité

*En adresser une copie au SERVICE DE TRAITEMENT DES VIREMENTS avec la date d'émission.